Image not found or type unknown

problème concernant la caf

Par **Monget Clémentine**, le **09/04/2021** à **15:41**

Bonjour,

je suis actuellement allocataire de la CAF pour une AAH que je perçois de la CAF depuis une décision prise de la MDPH 59 car je suis atteinte. de trouble sévère d'anorexie .Il y a encore de cela 6 mois j'habitais dans le Nord et percevais une apl pour mon logement social dans la ville de Roubaix pour des problèmes de santé et de repos je suis venue m'installer dans le sud et ai emménager presque directement dans un autre logement où je comptais percevoir l'APL puisqu'il est éligible à l'APL j'ai donc envoyé un mail à ma Caf par leur lien "transmettre un document à la CAF" et ai constater une fois arrivée dans le sud que l'APL était toujours perçue

Par conséquent, j'en ai déduit que la CAF avait pris en compte mon changement d'adresse dans le sud et que les droits rester tel qu'il était car j'avais envoyé le message et que pour moi cela avait été acté et qu'il n'y avait pas de changement net uniquement ce changement d'adresse. Cependant, et bien qu'ayant fourni tous les papiers attestant de mon loyer payé ici depuis le mois d'octobre en considérant que je suis parti de mon ancien logement du Nord fin septembre et emménagé ici début octobre la CAF m'a envoyé ce jour un document me disant que j'aurais dû les prévenir avant du changement d'adresse car il n'avait pas eu le changement d'adresse sauf qu'entre temps j'avais appelé la CAF pour régler justement ce petit problème puisque j'avais perçu qu'il y avait quand même un manque d'information qui avait été fait au niveau de l'APL . j'avais donc pris les devants avec une conseillère qui m'avait dit que je n'avais qu'à envoyer les papiers d'attestation de paiement de mon nouveau loyer et que tout était en traitement. La conseillère n'a pas du tt été alarmiste et m'a simplement spécifiée qu'apparemment la CAF n'arrivais pas à percevoir mes documents envoyés par leur lien transmis de transmettre un document à la CAF par conséquent je lui ai demandé de m'envoyer un lien afin de lui transmettre mes attestations que là la CAF a donc dû recevoir depuis plusieurs semaines. Ce jour je ne sais comment faire car la CAF vient de radié mon dossier et me demande qui plus est un trop-perçu de 1086 € d'APL que je ne pourrais absolument pas réglé et je ne sais pas si cela signifie aussi que mon aah et par le même temps radier également. Que dois-je faire je suis totalement perdue je suis en pleine campagne ne suis pas véhiculée et n'ai personne pour m'aider je suis totalement désemparée pourriez-vous me transmettre un avis éclairé cordialement monget Clémentine

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés